



ENVIRONNEMENT

Planter une haie champêtre

Pour la 5ème année consécutive, Le CPIE Loire Océane vous propose de participer à la restauration du paysage bocager typique de notre territoire en vous permettant de commander des plants d'arbres et arbustes poussant naturellement dans la région.

Publié le 03 octobre 2019

Planter une haie champêtre avec le CPIE Loire Océane

En y participant, vous pourrez disposer de conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos besoins, commander des plants d'arbres et arbustes à prix attractifs puis assister à des formations pratiques pour la plantation et la taille de haies.

Le 15 Septembre à Mesquer : Venez découvrir comment planter votre haie champêtre!

Rencontre avec Aurélie Chanu, chargée de missions biodiversité, sur le stand du CPIE à la fête du parc. Toute la journée, n'hésitez pas à lui présenter votre projet de haie, qu'il soit très précis ou non, pour recevoir un maximum d'informations et de conseils sur celui-ci !

Au programme, ateliers, jeux et conseils personnalisés pour tout savoir sur les arbres et arbustes de nos contrées et avoir les clés en main pour réussir une plantation suivant vos goûts et vos envies.

Comment participer ?

Des **plants d'arbres et arbustes d'essences locales** seront **mis à disposition** des habitants en décembre.

Pour certaines de ces essences, les plants proposés portent le label Végétal Local, garantissant qu'ils sont issus de récoltes sur des individus ayant poussé localement, et donc qu'ils sont adaptés aux conditions locales des Pays-de-la-Loire et de la Bretagne. La participation à la charge des habitants est comprise **entre 0,20 cts et 2 euros par arbre** suivant les espèces choisies.

Pour en bénéficier, un formulaire d'inscription est à remplir avant le 15 octobre 2019 sur le site internet (www.cpie-loireoceane.com (<http://www.cpie-loireoceane.com>)) du CPIE Loire Océane ou à demander en contactant l'association.

Une haie pour la biodiversité

Ces plantations de haies champêtres sont proposées dans le cadre d'un projet visant à restaurer ou recréer des milieux de vie favorables aux amphibiens : grenouilles, crapauds, tritons et salamandres. La chargée de mission nous explique : « *les amphibiens rejoignent les points d'eau pour se reproduire. Mais le reste du temps ils ont besoin de lieux terrestres pour passer l'hiver et se réfugier: haies, talus, bosquets sont idéaux pour ces petites bêtes* ».

Pourquoi un programme en faveur des amphibiens ?

Les milieux de vie des amphibiens sont utilisés par un grand nombre d'animaux et plantes sur notre territoire, aussi bien dans le bocage que dans le marais ou en se rapprochant du littoral. C'est pourquoi favoriser les amphibiens permet en réalité de préserver la biodiversité de manière beaucoup plus large.

Ce programme est financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'AFAC-agroforesteries.

Renseignements auprès du CPIE Loire océane : 02.40.45.35.96

Contact : Aurélie Chanu – 06.77.97.39.06 – aurelie.chanu@cpie-loireoceane.com

Site internet : www.cpie-loireoceane.com (<http://www.cpie-loireoceane.com>)

Pour trouver le formulaire d'inscription sur le site : PARTICIPER-AGIR > Biodiversité et Jardin > Accueillir la biodiversité au jardin > Planter une haie champêtre



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

